

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-439

présenté par

M. Lurton, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Straumann, M. Abad, M. Dassault, Mme Anthoine,
M. Perrut, Mme Dalloz, Mme Marianne Dubois et M. Dive

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.